

FICHE DE POSTE TPCAU 1 (S1)

**RECRUTEMENT DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ
DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE**

SESSION 2026-2027

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur·es handicapé·es

Intitulé du poste (F/H) : maître de Conférence associé des ENSA Champ disciplinaire : TPCAU	Catégorie statutaire : A <i>Date de la prise de fonction /</i> 01/09/2026
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant·e-chercheur·e enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
83 rue Aristide Maillol - BP 10629 - 31006 Toulouse Cedex 01

I - Missions et activités principales

L'ENSA TOULOUSE recrute un maître de conférences associé ayant une compétence dans le domaine de l'enseignement du projet, de la théorie et de la représentation en première année de licence (Semestre 1) ainsi que pour une participation à un séminaire de master (semestre 7) .

Les contenus des enseignements sont définis par le programme pédagogique. Le coordonnateur d'UE assure le suivi de leur mise en place. Le maître de conférences associé s'engagera à respecter les attendus pédagogiques du programme et à prendre l'attache du coordonnateur des UE dans lesquelles il aura à intervenir afin de travailler collégialement avec les autres enseignants.

Ses missions seront les suivantes :

1/ UE Conception S11 : Rudiment du Projet S111 (représenter/Concevoir/Mettre en œuvre)

Le premier semestre est un semestre d'initiation et de découverte et vise l'acquisition des rudiments de la conception et du projet d'architecture.

Au moyen d'exercices de manipulations spatiales, de cours théoriques et de culture architecturale, de cours sur les mises en œuvre et la matérialité, de relevés et d'analyses, il s'agit à partir de premières explorations, de donner aux étudiants, les moyens d'acquérir la faculté de se projeter dans l'espace et d'en prendre la mesure, de les initier progressivement aux outils de réflexions et de spatialisation.

L'apprentissage vise aussi l'acquisition des codes de représentations et une prise en compte de la construction. La place de l'architecte dans la société, les doctrines et théories architecturales des différentes époques, les acteurs de la construction, le rôle fondamental de la lumière dans la définition des espaces, les modes de composition, la matérialité sont autant d'aspects abordés par l'équipe enseignante en cohérence

avec les objectifs énoncés ci-dessus.

Les séances s'organisent sous forme de TD (97h TD) avec des apports théoriques (8h CM) en lien avec le thème de la séance.

Ces modalités pédagogiques sont organisées collégalement avec l'ensemble des enseignants de S1 et S2, et coordonnées par le coordonnateur de l'UE.

2/ UE Histoire et Théorie S12 : Théorie de l'architecture S122

L'enseignement de Théories de l'architecture est assuré en semestre 1, collégalement par l'ensemble des enseignants TPCAU du semestre selon des séances et thématiques organisées par le coordinateur de l'UE Conception.

Il s'agit de proposer un ou deux cours.

Ces cours traiteront soit :

- des éléments de l'architecture,
- de la mise en œuvre de la composition en architecture- de l'analyse et présentation d'œuvres d'architectes,
- de la présentation des grands théoriciens/architectes, de leur pensée et influence sur l'architecture remarquable du XXe et XXIe siècle.

3/ UE Histoire et Théorie S121 ou S321 : Histoire de l'architecture

Ce TD est organisé par l'enseignant responsable de l'enseignement d'histoire. Ce TD correspond à une phase de découverte qui se focalise sur une approche sensible et un apprentissage du(des) regard(s). Il s'adresse aux étudiants venant de commencer leurs études en architecture. Leur découverte de l'histoire de l'architecture se fait par le terrain et par le dessin mais aussi par l'acquisition d'un vocabulaire spécifique et bien entendu par l'appréhension des sources. À travers plusieurs exercices, il s'agit de leur offrir une première appréhension de la ville de Toulouse dans ses dimensions temporelles, spatiales et construites. La trame détaillée du programme, des exercices et des objectifs de cet enseignement sera transmise au maître de conférences associé.

4/UE Séminaire – Séminaire STRATE

Le séminaire propose une acculturation du patrimoine comme un champ pluriel, dont les traces et les palimpsestes relèvent aussi bien de la matérialité que des sociétés. Les enseignements portent sur l'histoire des patrimoines et l'évolution des doctrines de conservation, de restauration et d'intervention, depuis le monument historique jusqu'aux approches élargies du patrimoine culturel, ordinaire, immatériel et vivant. Une attention particulière est portée à l'évolution des cultures constructives, des matériaux, des savoir-faire vernaculaires, des filières professionnelles et du réemploi. Ces approches permettent d'interroger la manière dont les doctrines ont influencé les projets à diverses époques mais aussi comment les conditions actuelles - écologiques, sociales, techniques - invitent aujourd'hui à les reconsidérer, à les revisiter ou à les dépasser.

Les étudiants sont initiés à des méthodes d'analyse spécifiques : lecture historique et morphologique des tissus urbains, analyse paysagère et territoriale, relevés de bâtiments et de sites, cartographies diachroniques, travail sur archives, enquêtes de terrain, entretiens et jeux d'acteurs.

Dans cet enseignement, il s'agira de proposer un cours magistral s'inscrivant dans les thématiques développées ainsi que de participer au suivi collectif puis individuel des étudiants dans la définition de leur sujet.

Organisation des journées d'enseignement et charges horaires :

UE Conception S111 : 1 jour par semaine pendant 15 semaines (97h TD+8h CM) – le mardi

UE Histoire et théorie – Théorie de l'architecture S122 : 2 cours (3h)

UE Histoire et théorie – Histoire de l'architecture 1 S121 : l'emploi du temps sera communiqué avant les congés d'été.

UE Séminaire – Séminaire STRATE - l'emploi du temps sera communiqué avant les congés d'été. Les séances se tiennent le mercredi.

Heures enseignants (CM = 1,66 équivalent TD)

		CM	TD	Total
S11	Conception Rudiment du projet architectural	8	97	110 h
S122	Théories de l'architecture	3		5 h
S121	Histoire de l'architecture		15h	15h
S771- S772	Participation au séminaire STRATE	1	28h	30h
				160 h

II - Obligations de service de l'enseignement :

160 heures équivalent TD pour 6 mois.

Ce poste de MCFA est destiné à renforcer les enseignements de Conception en 1ere année de licence au premier semestre. Ce poste est ouvert pour l'année 2026-2027 sans préjuger de son maintien ultérieur.

III - Titre, diplômes et expériences souhaitées au regard du poste :

- Diplôme d'architecte DE ou DPLG.
- Doctorat en architecture.
- Le candidat disposera d'une expérience de maîtrise d'œuvre.
- Le candidat possédera une expérience pédagogique explicite de l'enseignement du projet dans une école d'architecture.

IV - Présentation générale de l'école

L'ENSA Toulouse s'engage, dans ses pratiques pédagogiques à former des architectes dans une approche diversifiée à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel, en dialogue privilégié avec les acteurs du territoire.

Le cycle de licence développe une progressivité avec des apports disciplinaires en début de cursus et des croisements disciplinaires à la fin visant une approche de la complexité. Les enseignements de licence constituent un programme pédagogique unique et commun aux étudiants. Des dominantes sont définies par semestre, permettant des apports approfondis.

En master les approches thématiques des séminaires et des ateliers de conception permettent à l'étudiant de construire son parcours jusqu'au PFE, en prise avec les diverses missions et pratiques du métier d'architecte et de son contexte culturel et professionnel. Les travaux du Laboratoire de l'ENSA irriguent l'enseignement du master, dans un jeu dynamique d'échanges et confrontations.

A travers une politique partenariale soutenue, les étudiants, durant leur parcours, entretiennent des relations privilégiées avec leur environnement institutionnel, universitaire, professionnel et culturel, à toutes les échelles du territoire et bénéficient de nombreuses opportunités de mobilité internationale.

L'ENSA propose avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, et un master délocalisé à Hanoï.

V - Dossier de candidature :

- un CV faisant ressortir ses expériences pédagogiques et de praticien (2 pages)
- un dossier de références présentant sa pratique professionnelle et son expérience pédagogique (20 pages maximum)
- Une note pédagogique (2 pages maximum)
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du diplôme d'architecte
- Une copie du diplôme de doctorat

Date limite pour la remise du dossier : lundi 29 juin 2026

Après sélection des candidatures, une audition sera organisée le mardi 9 juillet 2026

Le dossier de candidature est à adresser à

rh@toulouse.archi.fr

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.